



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1065-2018

AVIS est par les présentes donné, par la soussignée qu'à sa séance extraordinaire du 23 juillet 2018, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté le règlement suivant :

- RÈGLEMENT NUMÉRO 1065-2018 CONCERNANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Bromont situé au 88, boulevard de Bromont, du lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h45 à 12 h.

Bromont, ce 26^e jour de juillet 2018.

La greffière,

Catherine Nadeau, avocate, OMA
Directrice du service du greffe et des affaires juridiques